



Stage d'été 2021



Initiation au patinage

et 1ers niveaux

16 au 27 août 2021

❖ Conditions générales

- ✚ Le stage aura lieu sur 2 semaines, du lundi 20 août au samedi 1^{er} septembre à la patinoire de Brest Métropole « Rinkla Stadium », Place Napoléon III.
- ✚ Il est ouvert à tous : enfants, adolescents ou adultes, pratiquants ou non. Ce stage concerne les patineurs **jusqu'au niveau 4^{ème} Lame**
- ✚ Le nombre de semaines de stage est choisi par chaque stagiaire :

Lundi 16 août au Vendredi 20 août

et/ou

Lundi 23 août au Vendredi 27 août.

La semaine de stage va du **lundi** au **vendredi inclus**.

- ✚ **Encadrement technique** assuré par les professeurs de SPORT ET PATINAGE
- ✚ **Matériel** : Prévoir gants, veste polaire, pantalon de sport, longues chaussettes, bouteille d'eau et baskets pour le sol. Les patins sont fournis.
- ✚ **Deux formules vous sont proposées :**

1. Stage d'initiation au patinage pour les enfants

Ce stage comporte chaque jour :

- 1 heure d'initiation au patinage,
- 1 heure d'activités physiques complémentaires au sol

Les stagiaires sont pris en charge pour l'après-midi de 13h15 à 17h00.

2. Stage d'initiation au patinage pour les adolescents et adultes

Ce stage comporte chaque jour :

- 1 heure d'initiation au patinage de 13h30 à 14h30



Stage d'été 2021



Initiation au patinage et 1ers niveaux

16 au 27 août 2021

❖ Frais

Stage d'initiation au patinage pour Débutants

Niveaux d'entraînement	Tarif pour 1 semaine	Forfait 2 semaines
Enfants de 4 ans à 12 ans Glace, frais pédagogiques et activités annexes	80 €	150 € au lieu de 160
Adolescents/Adultes Glace, frais pédagogiques	55 €	100 € au lieu de 110

ou Patineurs de niveau **Lame 1, 2, 3 ou 4**

✚ Ces prix comprennent éventuellement **la location de patins**

✚ En cas d'**inscription de plusieurs personnes d'une même famille**, une **réduction** sera appliquée :

- 15% pour le 2^{ème} inscrit (ayant les frais les moins élevés)
- 20% pour le 3^{ème} inscrit (ayant les frais les moins élevés)
- 25% pour le 4^{ème} inscrit (ayant les frais les moins élevés)

✚ Assurance :

Le stagiaire doit prendre une licence auprès de la Fédération Française des Sports de Glace. Cette licence sera commandée par le club Sport Et Patinage lors de l'inscription au stage. Ce montant sera à régler en même temps que les arrhes.

3 choix possibles :

- **Licence Fédérale (41,46€)** : Le patineur a déjà été licencié à la FFSG et compte s'inscrire la saison suivante dans un club de patinage (SEP ou autre). Restera valable toute la saison suivante.
- **Licence Kid (20,06 €)** : le patineur a moins de 10 ans, découvre le patinage par le stage et compte s'inscrire la saison suivante dans un club de patinage. Restera valable toute la saison suivante.
- **Ice Pass (5 €)** : le patineur veut juste participer au stage pendant l'été et sera couvert pendant 1 mois dans le cadre des activités du club.

(Prévoir certificat médical pour Licence Fédérale ou Kid)



Stage d'été 2021



Initiation au patinage et 1ers niveaux

16 au 27 août 2021

✚ Possibilité de **passage de lames** (niveaux de patinage):
en cours de stage selon les demandes des professeurs et les disponibilités des juges.

Le prix du passage de médailles est à prévoir en supplément, le coût est de :

✚ 1 ^{ère} Lame	1 €
✚ 2 ^{ème} Lame	2 €
✚ 3 ^{ème} Lame	3 €
✚ 4 ^{ème} Lame	4 €

❖ Conditions d'inscription

**Les inscriptions doivent parvenir au président,
à l'adresse suivante :**

**Raphaël CABON
1 lotissement des Écoles
29 840 LANDUNVEZ**

Dans le but d'organiser au mieux le planning du stage,
les dossiers complets individuels d'inscription
sont demandés au plus tard pour le **12 juillet 2021**.

Le planning sera communiqué aux stagiaires
au plus tard 15 jours
avant le début de leur stage.



Stage d'été 2021



Initiation au patinage et 1ers niveaux

16 au 27 août 2021

FEUILLE D'INSCRIPTION

Nom : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Licencié au club (*) : _____

N° de licence (*) : _____

Inscription : Stage enfant Stage Adolescent /Adulte Location patins

Semaine 1 Semaine 2 Taille _____

Je soussigné(e), _____

Domicilié(e) à : _____

(1) stagiaire, représentant légal du stagiaire : _____

déclare avoir été informé(e) des conditions du stage définies dans les pages 1 à 3 du présent dossier par les responsables du stage de Brest et les avoir acceptées.

Fait à _____ le _____
(2)

(*) à compléter éventuellement

(1) rayer la mention inutile

(2) faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Coût du stage : 1 ou 2 semaines X _____ € = _____ €

Réduction éventuelle : _____ % - _____ €

Somme totale due : _____ €

Ci-joint un chèque de _____ € comprenant :

➤ 25% du coût du stage, soit €

➤ Licence Fédérale (41,46 €) (validité saison 2021/2022)

ou Licence Kid (20,06 €) (moins de 10 ans, 1^{ère} inscription à la FFSG)

ou Ice Pass (5 €) (validité 1 mois).

N° du chèque

Banque

Nom sur le chèque



Stage d'été 2021



Initiation au patinage

et 1ers niveaux

16 au 27 août 2021

L'inscription doit comprendre :

- ✓ La feuille d'inscription
- ✓ L'autorisation de décharge parentale ou individuelle ainsi qu'une photocopie de la carte d'assuré social et éventuellement de celle de mutuelle du responsable légal du patineur.
- ✓ Un chèque bancaire ou postal à l'ordre du club SEP BREST en règlement des arrhes, soit **25% des sommes dues** (sauf pour les patineurs du Centre d'Entraînement) ainsi que la licence fédérale.
- ✓ Un certificat médical (sauf pour licenciés qui en ont déjà fourni un, daté de moins de 3 ans)

Les chèques ANCV ne sont pas acceptés.

Aucune inscription ne sera enregistrée sans le versement des arrhes.

➤ Le solde est dû au premier jour du stage. **Le stage ne pourra commencer sans l'acquittement de la totalité des sommes dues.**

➤ Si le nombre d'inscriptions se révélait insuffisant pour l'équilibre financier du stage, le club se verrait dans l'obligation d'annuler ou d'abrèger la durée du stage.

C'est pourquoi il est impératif que toutes les inscriptions nous parviennent pour le **12 juillet**.

➤ Toute résiliation doit parvenir par lettre recommandée. En cas de résiliation pour cas de force majeure, tout ou partie des arrhes pourra être remboursé sur décision des responsables du stage.

➤ Si, pour une raison imprévue, le club se voyait dans l'obligation d'annuler le stage, le remboursement intégral des sommes dues au prorata des jours libérerait l'organisateur de tout engagement.

❖ Règlement intérieur

➤ Après concertation entre les entraîneurs du stage et le conseil d'administration du club, les responsables du stage se réservent le droit d'exiger l'exclusion d'un stagiaire dont la conduite nuirait à la bonne marche de son groupe ou au bon fonctionnement du stage.

Aucun remboursement ne serait établi en ce cas.

➤ Il est demandé aux stagiaires de respecter les locaux et matériels mis à leur disposition.

➤ Les dommages causés aux objets perdus ou volés sont sous la seule responsabilité du stagiaire ou de son représentant légal.

➤ **En raison du protocole sanitaire, les parents ne pourront pas accéder dans la patinoire et les stagiaires ne pourront pas accéder aux vestiaires, ni rester dans la patinoire en dehors de leurs cours.**

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Raphaël CABON

Tél. 06 88 56 21 99

Courriel : president@sep-brest.org

Karine DERRIEN BODENEZ

Tél. 06 49 23 89 77

Courriel : secetaire@sep-brest.org



Stage d'été 2021



Initiation au patinage et 1ers niveaux

16 au 27 août 2021

Décharge Parentale ou Individuelle

Nom : _____

Prénom : _____

Inscrit en niveau Initiation: Enfant ou Ado/Adulte Semaine 1 et/ou Semaine 2

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphones : Parent 1 _____ Parent 2 _____

Personne à prévenir en cas d'accident : _____

Médecin traitant : Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Traitements éventuels (joindre une photocopie de l'ordonnance du médecin) :

Contre-indications médicales : _____

Je soussigné(e), ()* _____

Domicilié(e) à : _____

Représentant légal du stagiaire (1) : _____

Autorise les entraîneurs responsables du patineur,

ou Monsieur Raphaël CABON, président de SEP ou son représentant à prendre en cas d'urgence, à mes frais, toute mesure qui s'impose pour la sécurité ou la santé de mon enfant ou de moi-même (Appel au médecin, SAMU, hospitalisation, ...) et les décharge de toute responsabilité.

Fait à _____ le _____

Signature

(*) Stagiaire majeur : nom et prénom du stagiaire ou stagiaire mineur : nom et prénom du représentant légal

(1) à compléter si le stagiaire est mineur

Prière de joindre à cette autorisation une photocopie de la carte d'assuré social et éventuellement de la carte de mutuelle du stagiaire ou de son représentant légal.